NOUVEAU
AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
OULCHY LE CHATEAU
AUTOSUR Classic
Votre contrôle technique à partir de 62€*
*voir conditions en magasin
Du lundi au vendredi de 7h30 à 19h
Le samedi de 7h30 à 12h
Prise de rendez-vous par internet sur "autosur.fr"
1, la Justice de Breny RD1 à OULCHY-LE-CHATEAU
03 23 96 31 31

- n°500 du 24 janvier au 6 février 2022

Autant en emporte la Marne®

Magazine d'informations du Sud de l'Aisne, du Pays Fertois et de l'Ouest Marnais
www.autant.net

TAXI 03 23 83 06 02
Besoin d'un TAXI ?
Ne cherchez plus, les Taxis du Sud de l'Aisne FAVIER vous transporteront en toute sérénité
Toutes distances • Conventionnés CPAM • TPMR • Aéroports • Mini-bus

La Biscuiterie Château-Thierry
janv./juin 2022
SOIRÉES COMPLÈTEMENT GIVRÉES
BARCELLA, DAGOBA, AUSCANC, NASHVILLE PUSSY, INFECTED RAIN, DADDY MORY, CHRIS CARMEAU, ILLUSTRE, TANKUS THE HENGE, LA PUNKARAVANE, HIMA, MELBA...
LA BISCUITERIE 53 rue Paul Doucet 02400 Château-Thierry - 09 88 18 22 34
contact@labiscuiterie.org SUIVEZ-NOUS

Voir programme p16

le 500e

-50% -30% soldes -70% PETITS PRIX
*jusqu'au 8 février 2022, sur articles signalés en magasin
BEAUTY SUCCESS
CENTRE COMMERCIAL E.Leclerc CHATEAU-THIERRY
03 23 85 27 56
du lundi au samedi de 9h à 19h30

Nos Offres du mois BIO
Jusqu'au 23 février 2022

Un peu beaucoup passionnément bio

-11% 3€15 Pâtes tortils au citron et au safran bio LA VIE CLAIRE

-26% 1€99 Sauce tomate aux aubergines grillées bio LA VIE CLAIRE

-14% 4€35 Tablettes de chocolat noir bio 100% de cacao origine Madagascar ou origine Pérou SAVEURS & NATURE

-15% 5€69 Eau florale de menthe poivrée LA VIE CLAIRE

-8% 3€99 Guacamole épicé bio LA VIE CLAIRE Fabriqué en France

-15% 3€25 Pur jus de clémentines bio VITAMONT

Purifiant, il nettoie les peaux à problèmes.

-14% 2€65 Sojade bio à la framboise et à la passion SOJADE Fabriqué en France

-10% 10€79 Crème de douche à la fleur de lys LA VIE CLAIRE

Et bien d'autres produits en promo en magasin !

La Vie Claire
Place de l'Hôtel de Ville • CHATEAU-THIERRY 03 23 84 00 97
Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas. www.mangerbouger.fr

CHÂTEAU-THIERRY
SOPHIE RENARD

JEUDI 27 JANVIER à 10h30 puis 14h
VENTE MULTI-COLLECTIONS

LIVRES – MILITARIA – BANDES DESSINEES – TRAINS
CARTES POSTALES –TIMBRES – JOUETS – OBJETS DE VITRINE

Catalogue visible
sur www.interencheres.com/02005

Expositions publiques :
Mercredi 26 Janvier de 9h30 à 12h30
et de 14h à 17h30
Jeudi 27 Janvier de 9h à 10h30.

(pass sanitaire obligatoire pour l'exposition et la vente)

Vente en LIVE sur INTERENCHERES, AUCTION et en salle

Conditions de vente visibles sur Interenchères
Règlement par virement, CB et espèces jusqu'à 1.000 Euros
Frais en sus : 23 % TTC (+ 3.60% Live)

VENTE EN PRÉPARATION :
Jeudi 10 Février : Vente de semaine
Pour nous confier des lots, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone.

JOURNEE D'EXPERTISES GRATUITES
Sans rendez-vous : Mercredi 16 Février de 10h à 13h et de 14h à 17h
Ou sur rendez-vous au 03 23 83 25 05 et svv.sophierenard@orange.fr

RETROUVEZ NOTRE ACTUALITÉ SUR WWW.INTERENCHERES.COM/02005

SVV Sophie Renard (Ag : 2002 214) et Commissaire-priseur judiciaire
12, avenue de Château-Thierry - 02400 BRASLES
Tél 03 23 83 25 05 - svv.sophierenard@orange.fr

INFOS PRATIQUES

EGLISES CATHOLIQUES

MESSES - Vals et Coteaux
23 janv. : 9h30 Charly-s/Marne
Tél. 03 23 82 05 86
paroissecharly@orange.fr

Notre Dame des rives de l'Ourcq
30 janv. : 9h30 Fère-en-Tardenois
11h Oulchy le Château . Diman. de février : 9h30 Oulchy le Château ; 11h Fère en Tardenoi.

EGLISE PROTESTANTE

CULTES *- Tous les dimanches (10h30) au Temple-Mémorial Américain, parfois à Monneaux. 30 janvier, culte présidé par un enfant du pays, l'historien André Encrevé, dont le père, Auguste Encrevé (1897-1986) en a été pasteur titulaire de 1948 à 1966.*

FERE-EN-TARDENOIS

Recherche reine et vice-reine du muguet 2022 *(comité des fêtes du muguet). Date limite des candidatures : 26 janv. Conditions 16 ans ou +, célibataire sans enfant, pass vaccinal, ne pas s'être présentée plus de 3 fois à cette élection. Fiche d'inscription : Chrysalide, 12 rue des Marchands. Inscriptions closes à réception des 10 premiers dossiers.*

Permanences téléphoniques "Et si on parlait !..." *pour rompre l'isolement et maintenir le lien social, 1er mercredi de chaque mois de 18h à 19h et le 3e samedi du mois de 10h30 à 11h30. En cas de difficulté, poss. de glisser un mot avec vos coordonnées dans la boîte aux lettres de la mairie afin d'être appelé. Tél. 03 23 82 54 66 ou 06 48 19 41 77.*

SOLDES
Jusqu'au 8 février 2022
OUVERT DIMANCHE
30 JANVIER (14h30/18h)

Table basse Bambou
Chêne et céramique
2 niches et 2 tiroirs
L90 x H45 x P90 cm
1471€ 790€

Epeda
Pack Audace Epeda
Sommier lattes recouvertes + Matelas ressorts
90 x 190 cm (les 2 pièces) 445€
140 x 190 cm (les 2 pièces) 599€
160 x 200 cm (les 2 pièces) 842€

Canapé 2,5 places Equinox
Cuir - 2 relax électriques - L168 x H110 x P95 cm
1665€ 2031€

Meuble TV Pacy
Chêne et placage chêne
L133 x H67 x P31 cm
580€ 855€

Table Toja
Pieds en fer - Plateau verre stratifié gris
L140/220 x H77 x P90 cm
1211,30€ 990€

Bonnetière Porquerolles
L80 x H190 x P57 cm
1160€ 1422€

Armoire Luméo
2 portes
L230 x H223 x P67 cm
899€
1254,50€

Enfilade Porquerolles
4 portes
L210 x H100 x P50 cm
1701,50€ 1490€

DES PRIX DANS TOUT LE MAGASIN

Facilités de paiement en 4 fois sans frais

MEUBLES TRANCHANT
Route Départementale 1003 - 02400 BLESMES - Tél. 03 23 83 17 31
meubles.tranchant@orange.fr
Du mardi au samedi 9h à 12h et de 14h à 18h30

Livraison GRATUITE*

*Voir conditions en magasin

Le commissariat de police pris pour cible
Les dealers se rebiffent...

La police les dérange énormément dans leur business. Alors, en représailles contre les forces de l'ordre, les dealers s'en viennent à tirer au mortier d'artifice sur les commissariats, à mettre le feu aux poubelles et incendier des voitures. Le gouvernement ayant depuis peu décidé de déclarer une véritable guerre ouverte au trafic de drogue par de réelles actions coup de poing sur le terrain, voici que le phénomène se renouvelle un peu partout sur le territoire national et que la petite ville de Château-Thierry ne fait, hélas, pas exception à la règle, l'hôtel de police des Vaucrises ayant récemment été pris pour cible par trois fois : les 10 et 30 décembre derniers avec de nouveaux tirs et mésactions en cascade au cours de la nuit du 6 au 7 janvier.

Des engins pyrotechniques détournés de leur usage ordinaire

Le maire, Sébastien Eugène, qui s'est, dès le début, rendu sur place pour rencontrer les policiers a d'emblée réagi via un communiqué de presse *(notre précédent numéro)* déclarant : ***« Ces attaques visant les forces de l'ordre sont inacceptables. Aucune justification n'est recevable et il faut agir avec la plus grande fermeté à l'encontre des auteurs. »***

Le 1er magistrat castel ajoutant : *« Les quartiers Vaucrises et Blanchard ont connu un relatif apaisement ces dernières années par rapport à un passé plus lointain. Nous comptons bien que celui-ci soit maintenu (...) Cet apaisement ne saurait résulter d'un laisser-faire mais bien d'une action policière et judiciaire soutenue. »*

Et le maire de faire le constat suivant : ***« Visiblement, les actions entreprises par les forces de l'ordre ces derniers mois dérangent ! Il ne faut surtout pas reculer. »***

Jacques Krabal : « Lutter contre cette dérive dangereuse »

De son côté, le député Jacques Krabal n'a pas manqué d'interpeller prestement le préfet *« quant à la situation alarmante de la sécurité à Château-Thierry »* et demander l'organisation d'urgence d'une réunion afin de faire le point avec le DDSP et tous les acteurs concernés : élus, police, justice, bailleurs, Éducation nationale, services sociaux, Pôle Emploi, Mission locale... *« Tirs de mortiers contre le commissariat, prise à partie de policiers, feux de poubelles et de voitures, Il n'est pas possible que Château-Thierry devienne une zone de non-droit où le grand banditisme s'exprime* - a martelé le député - *Il est de notre responsabilité à tous de lutter contre cette dérive dangereuse. Nous devons tout faire pour rendre à la cité le calme et le bien-vivre qu'elle connaissait, dans l'intérêt de ses habitants. T**out doit être mis en oeuvre pour que ces actes de violence, de guerres des bandes, souvent sur fond de trafic de drogue, puissent être endigués. Et nous devons refuser ces engrenages de la violence comme cette dégradation de la citoyenneté sur notre ville. Ces lieux de vie méritent mieux que cela.** (...) Si la fermeté et la réponse policière sont maintenant effectives, nous ne pouvons que nous en satisfaire. Une analyse ponctuelle est nécessaire mais nous devons également tracer un véritable plan d'action qui s'appuie sur le respect des règles mais aussi sur les mesures de prévention à développer, les suivis sociaux et éducatifs à amplifier, favoriser l'emploi, la formation des jeunes et accélérer la réhabilitation de ces lieux de vie. »*

Jacques Krabal a remis une lettre à Gérald Darmanin

15 policiers supplémentaires

Dans la foulée, le parlementaire a appuyé sa démarche auprès du ministre de l'Intérieur. Dans une missive remise à Gérald Darmanin, en main propre *(notre photo)*, il précise : *« J'ai déjà rencontré à plusieurs reprises le commissaire divisionnaire et ses équipes pour faire le point sur cette situation inadmissible. Je tiens à les remercier de leur engagement et des résultats obtenus. Plusieurs des fauteurs de troubles ont été interpelés ; ce, dans des conditions difficiles, ce qui exprime le savoir-faire et la maîtrise de nos policiers. Nous sommes tous bien conscients de la difficulté des missions quotidiennes de ces hommes et de ces femmes chargés d'assurer la sécurité publique et la tranquillité des citoyens. »* Et l'ancien maire castel de poursuivre : *« Jamais, par le passé, de tels actes, aussi graves, ne se sont produits.(...)* ***De nombreux habitants m'ont fait part de leur émotion et de leur inquiétude face à ces violences****. Il est d'autant plus regrettable et incompréhensible de voir la situation se dégrader aujourd'hui alors que l'État assume sa part d'engagement pour maintenir l'ordre et faire régner la sérénité, puisque des fonctionnaires et des moyens matériels supplémentaires ont été déployés par votre ministère (NDLR G. Darmanin) et que d'autres encore arriveront dans les semaines à venir. De fait, nous accueillerons prochainement les quinze fonctionnaires supplémentaires que vous avez annoncés. Je tiens là encore à vous remercier d'avoir tenu vos engagements. »*

Sébastien Eugène : « Redresser la barre des équilibres sociaux »

Dans un second message publié ce 17 janvier et intitulé ***« Lettre aux Castels ; les enjeux de la sécurité »***, le maire, face à certaines polémiques, a tenu à revenir sur le sujet, précisant entre autres propos : *« Même si elle connait des excès de violence comme partout en France, notre ville demeure globalement paisible.*
Dans bien des domaines, la sécurité y est même plus grande qu'ailleurs. Il me serait aisé d'affirmer le contraire, d'indiquer que la situation est intenable et d'appeler l'Etat à faire bien plus, puisqu'il est responsable de la justice et de la police nationale.

Sébastien Eugène s'est entretenu avec les policiers

Ce serait une position confortable. Mais pas la réalité. La police nationale, sous la responsabilité du préfet, est immédiatement intervenue lors des récents évènements et les enquêtes ont été lancées avec minutie sous le contrôle de la justice. Naturellement, l'ensemble des services se sont coordonnés comme à chaque fois en de telles situations et comme nous le faisons régulièrement (CISPD, GPO....) ». Dans sa lettre ouverte, Sébastien Eugène précise encore : ***« A ce jour, une attention particulière est portée sur trois sujets : La gare :*** *en raison de notre proximité avec la région parisienne, mais aussi d'une délinquance plus mobile, elle peut être utilisée comme porte d'entrée de faits délictueux. Dès 2022, la vidéo-protection y sera déployée. Les caméras déjà placées à des endroits stratégiques ont permis la résolution d'affaires.* ***Les stupéfiants :*** *même si nous sommes moins concernés que d'autres villes, ce mal existe partout en France. Il résulte du décalage entre une consommation répandue de cannabis, et une interdiction de sa distribution, qui favorise les réseaux souterrains et les actions de lutte dérangent.* ***Les délits du quotidien :*** *vitesses excessives, deux roues bruyants, déjections canines, tapage nocturne... (...) La croissance du nombre d'habitants est souvent source d'inquiétude pour la sécurité des années à venir. Même si notre ville compte seulement autant d'habitants qu'en 1990. Même si les récents événements ne sont vraisemblablement pas liés à de nouveaux habitants.* ***On ne pourra pas éloigner géographiquement la région parisienne mais la politique d'urbanisme depuis 2017 vise à redresser la barre des équilibres sociaux, qui étaient alors menacés. Nous avons annulé les nouveaux projets de logements sociaux qui n'avaient pas encore obtenu de permis de construire. Nous avons obtenu que les bailleurs sociaux rénovent enfin leurs logements et évitent ainsi un "appel d'air".*** *Nous avons imposé que les nouveaux projets immobiliers, conformes au plan local d'urbanisme, soient en accession à la propriété et qu'ils s'étalent dans le temps. »*

L'hôtel de police des Vaucrises est entré en fonction en mars 2009

Le ver était dans le fruit

Voilà pour le constat et les déclarations de bonnes intentions (avec quelques jolis renvois de la balle ; je pense que cela ne vous a pas échappé) mais, promis, je reviendrai par l'analyse - documentée et chiffrée - sur cette lente dégradation loin de constituer une surprise pour tout Castel attaché à sa ville. Le ver était dans le fruit depuis bien longtemps.

Ainsi, connaissant parfaitement le contexte local et l'évolution de la situation pour en être, depuis les années 80, un témoin privilégié bien que trop longtemps soumis, comme beaucoup de mes confrères, au "politiquement correct", j'aurais en effet tendance à renvoyer dos à dos tous ces braves gens et leurs prédécesseurs - à quelque niveau que ce soit - politiques et autorités, bailleurs sociaux et acteurs de la "politique de la ville", avec un sourire entendu, si tant est que l'on puisse encore en sourire ! ●

La croisière s'amuse
Daniel Lambert
lambertmultimedia@gmail.com
Agence de presse CHÂTEAU-THIERRY
- Le savoir-faire pour faire savoir -

Château-Thierry, **les vœux de la municipalité**

La cérémonie des vœux de la municipalité castelle, cette année encore, n'a pu se dérouler tout public. Réunissant cependant le jeudi 6 janvier sur la scène du Palais des Rencontres, autour du maire Sébastien Eugène, l'ensemble du conseil municipal et une quinzaine de Castels invités pour être mis à l'honneur, ces vœux ont entièrement été retransmis en direct sur internet afin d'être suivis de chez soi. Aussi, pour toutes celles et ceux qui n'ont pas forcément accès à internet ou qui n'ont pu suivre l'intervention du 1er magistrat castel, nous en reproduisons ici, comme à l'accoutumée, de larges extraits. Période des vœux et entame de l'année obligent ; ce temps fort de la démocratie locale représentant en outre une véritable mine d'informations pour tout Castel s'intéressant un tant soit peu à ce qui se fait et se dit dans sa ville.

Revenant d'abord sur la crise sanitaire considérée comme la préoccupation majeure du moment, le 1er magistrat a tenu à préciser : *« la Ville prend toute sa part dans la mobilisation. Avec le dépistage. Avec l'incitation à la vaccination. Avec plus de 45 000 vaccinations en seulement 5 mois au Palais des Sports, la Ville a réalisé un exploit – a-t-il insisté - Je remercie une nouvelle fois l'ensemble des personnes qui y ont pris part. Depuis, l'hôpital a pris le relai, aidé des médecins de ville, des pharmaciens, des infirmiers. Et des agents municipaux sont encore mobilisés auprès de l'hôpital. En septembre, il était nécessaire de rendre le Palais des sports aux écoliers car le nombre de vaccinations avait fortement chuté et nous avions alors proposé une autre salle, le 8 rue du château. Nous sommes disposés, si cela est nécessaire, à remettre ponctuellement à disposition le Palais des Sports ».* Et Sébastien Eugène d'ajouter *« Le rôle d'une commune n'est pas de se substituer au système de soins mais de lui apporter une aide lorsqu'il y a besoin. Cette crise met en exergue le manque de médecins, problème quotidien pour les Sud-Axonais. Pour pallier, en 2021, une maison de santé a été ouverte à Blanchard et un pôle de santé s'est installé en centre-ville.* ***En 2022, nous allons nous concentrer sur le local de l'ancienne pharmacie des Vaucrises. Ce local a été préempté et acheté en 2021 par la Ville pour préserver la vocation médicale du lieu. L'équipe municipale a trouvé un pharmacien pour s'y installer mais, à ce jour, l'ARS s'y oppose****. Nous espérons sincèrement que cet enquiquinement – je n'emploierai pas l'autre mot – puisse être dépassé. Si cela n'était pas le cas, nous sommes déterminés à ce que cet espace puisse être dédié à une autre activité médicale, par exemple de la télémédecine.»*

L'Action sociale *- « La santé est un axe majeur de l'action sociale portée par Alice Dupuis, puisque ce sont les plus fragiles qui rencontrent le plus de difficulté dans l'accès aux soins* - a poursuivi le maire - *La politique sociale fait partie de l'ADN de notre ville. Certes, cela a un coût et cela explique en partie des dépenses de personnel plus élevées qu'ailleurs. Mais l'action sociale est essentielle et elle ne doit pas seulement se concrétiser par des actions de charité. Les actions de charité ponctuelles sont extrêmement populaires et tant mieux car elles jouent un rôle important. Mais elles ne sauraient se substituer à la lutte contre les inégalités, à l'égalité des chances, à l'accompagnement social dans la durée... Attention à ne pas "américaniser" l'action sociale. Nous ne devons surtout pas nous contenter d'actions de court terme ; nous devons couper les chaînes de reproduction sociale. »*

Selon S. Eugène : *« Trois axes seront particulièrement développés en 2022 :* ***- L'amélioration de l'habitat et la lutte contre l'habitat insalubre portée par Cathy Coutant - La future création d'une maison des familles qui implique, de façon transversale, la prise en compte des droits des femmes, des violences conjugales, de la parentalité*** *- Le soutien à l'éducation porté par Natacha Tholon. Le dispositif de réussite éducative s'étoffe chaque année. Et nous accompagnons l'Etat dans le dédoublement des classes en réseau d'éducation prioritaire. Alors que le dédoublement en grande section de maternelle n'est pas obligatoire pour la rentrée scolaire 2022, nous sommes favorables à l'ouverture d'une classe dédoublée dans chaque école en REP, c'est-à-dire aux Chesneaux, à Bois-Blanchard, aux Vaucrises-Mauguins, aux Vaucrises-Hérissons et à l'école Juge Magnaud. Les travaux d'amélioration dans les écoles sont constants et complètent les travaux de grande envergure. Après l'agrandissement de l'école Juge Magnaud, nous débuterons cet été des travaux de toiture sur l'école Louise Michel, et nous planifions un agrandissement de l'école des Filoirs ces prochaines années ».*

L'Emploi - « *L'intégration sociale passe aussi par l'emploi* - a tenu à affirmer le maire - *le développement économique est de la compétence de l'Agglo et même si j'en ai la responsabilité à l'Agglo, je ne développerai pas tout ce qui est réalisé. Mais je peux vous dire que de nombreuses graines ont été plantées et qu'elles vont progressivement émerger. Principalement dans deux domaines. D'abord dans la formation.* ***Dès septembre 2022, deux formations BAC+3 certifiées par le CNAM ouvriront à Château-Thierry : l'une au lycée Jules Vernes, l'autre au lycée Jean de La Fontaine****. L'Union des industriels du sud de l'Aisne a été retenu au niveau national pour créer une école de production permettant à des jeunes éloignés de l'emploi de se former directement par et pour les entreprises. L'autre domaine, c'est la mise à disposition de terrains. Il y a aujourd'hui plus de demandes d'installation ou d'agrandissement d'entreprises que de foncier économique disponible. La stratégie sur l'ensemble des zones d'activités de l'Agglo sera dévoilée prochainement. Nous devons en finir avec l'installation anarchique des entreprises sur le territoire, et mieux spécialiser nos zones. Par exemple, nous devons donner plus de cohérence à la zone de l'Europe. Pour sauver des bâtiments industriels, la Ville a préempté les locaux ex-Westfalia, ex-Altifort pour les revendre à l'entreprise locale CIFRA. En 2022, nous accueillerons de nouvelles enseignes commerciales, qui accroitrons l'attractivité de cette zone. Nous devons aussi la végétaliser massivement. Dans la zone du Citélium, nous travaillons à un espace de sports-loisirs comportant un mur d'escalade. Et dans la zone de l'Omois, deux projets logisitique sont prévus. Nous réaliserons aussi les travaux d'aménagement sur 3 hectares pour des entreprises de services et de bâtiment. Et nous amorcerons l'agrandissement de la zone vers l'Est ».*

La Culture et le Sport – « *2021 fut naturellement dédié aux 400 ans de la naissance de Jean de La Fontaine. Malgré un contexte très contraint, le succès de ces festivités a dépassé nos espérances. Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été réalisé, sous l'impulsion de Frédéric Jacquesson. Ce qui importe désormais, c'est de poursuivre la dynamique. A travers la rénovation du musée ; la création d'un centre de ressources dédié à La Fontaine ; la formalisation d'une nouvelle politique culturelle. Mais aussi à travers la cité poétique, incarnée par un nouveau logo. Et nous aurons à coeur de nous inscrire dans les 400 ans de la naissance de Molière, ami de La Fontaine. Si l'accent a été mis sur la culture en 2021, nous nous sommes préparés en coulisse, avec Eric Bozzani, à une montée en puissance d'une dynamique autour des Jeux Olympiques de Paris 2024. Cela passe par la rénovation de nos équipements sportifs. En 2022, nous débuterons la rénovation des toitures de nos gymnases et nous commencerons par le gymnase Brossolette. Nous réaliserons les études nécessaires pour renouveler la piste d'athlétisme avec des travaux prévus en 2023. Les initiatives autour du sport-santé se poursuivront et nous souhaitons que les espaces publics incitent à la pratique sportive ».*

La Police municipale – « *Les efforts de l'Etat trouvent écho à ceux de la Ville. La police municipale sera le seul service municipal durant ce mandat à voir ses effectifs augmenter et Chantal Bonneau y veille. Je ne polémiquerai pas sur les raisons mystérieuses qui ont conduit notre ville à ne pas se doter plus tôt d'une police municipale. D'un garde champêtre et d'un ASVP en 2017, 6 agents sont aujourd'hui dédiés à la police municipale. L'objectif de 10 agents d'ici la fin du mandat est maintenu. Alors, je veux bien qu'on me donne des leçons de responsabilité. Mais je rappellerai tout de même quelques chiffres. En 2017, le budget sécurité était seulement de 100 000 euros. En comparaison, la même année, le spectacle des Aigles coûtait 200 000 euros, soit le double. Aujourd'hui, le budget sécurité est passé à 400 000 euros, c'est-à-dire 4 fois plus que ce qu'il était avant que je ne sois maire. A chacun ses priorités et ses responsabilités. J'assume les nôtres.»*

L'Urbanisme – « *Le rapprochement de la région parisienne, avec ses problématiques spécifiques, est une réalité. Notre ville gagne des habitants et, désormais, elle compte à nouveau autant de Castels qu'au début des années 1990. L'accroissement démographique sera une bonne nouvelle uniquement si nous parvenons à le maitriser et à maintenir des équilibres socio-économiques. C'est l'ob-*

Suite page suivante

VIE ASSOCIATIVE

CHÂTEAU-THIERRY

Association Anat de l'Omois *: permanences ouvertes à tous, les lundis et jeudis de 14h à 17h, Tour Picardie avenue Otmus.*

Atelier de yoga *"rachis et yoga" par l'association Kurma Yoga, 2 et 5 février de 16h à 19h30, gymnase Adrianenssens. Inscription & rens. kurmayogamr@laposte.net ou 03 23 83 07 45.*

Assemblée générale *de l'ASMA, 27 janv. à 18h, au 11 bis rue de Fère.*

EPIEDS

Assemblée générale *de l'Asso. 2000 Histoires de mon Village, 27 janv., salle des fêtes à 18h30.*

ETAT CIVIL

NAISSANCES

HEMART Rayan*, 29/12/2021, Château-Thierry*
MARIYARAJAH Arsen*, 31/12/2021, Domptin*
DUFOUR Emma*, 4/01/2022, Chartèves*
BARTHELEMY Björn*, 4/01/2022, Montreuil-aux-Lions*
LE SAULNIER Lana*, 5/01/2022, Chézy-sur-Marne*
HECHT Dayan*, 7/01/2022, Château-Thierry*
TRIQUENEAUX COULON Césaryna*, 07/01/2022, Château-Thierry*
OUDELET Enaël*, 07/01/2022, Château-Thierry*
RHALLOUCH Hajar*, 10/01/2022, Château-Thierry*

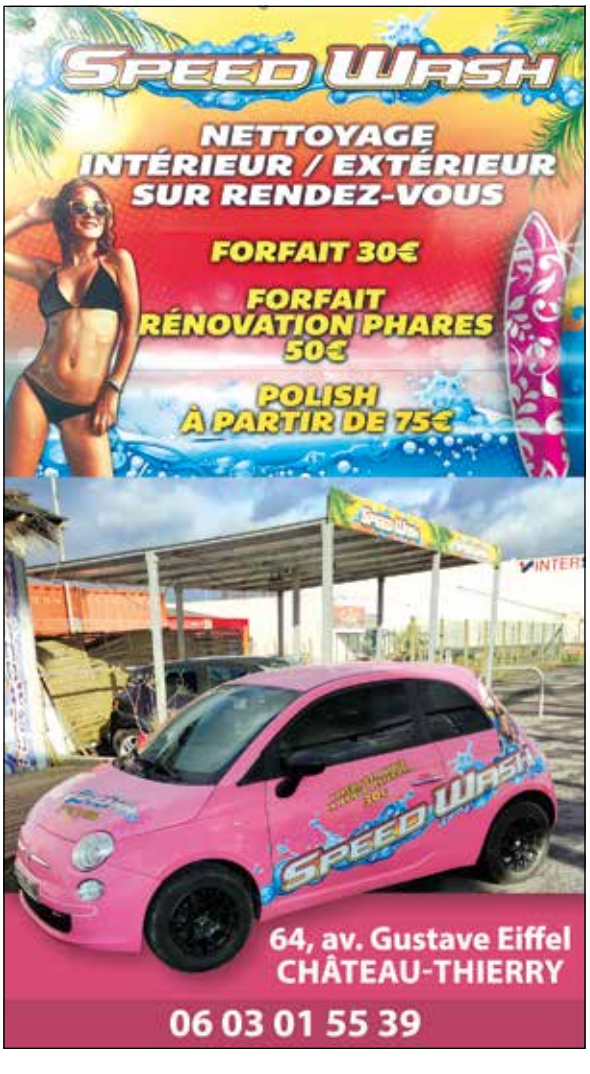

jectif de Mohamed Rezzouki. - Nous continuerons d'utiliser la croissance démographique pour rénover l'existant et combler les verrues urbaines. - Les nouvelles constructions devront se faire dans l'aire urbanisée pour éviter l'étalement urbain. - ***Il n'y aura pas de nouvelles autorisations de logement social, à part celles approuvées avant que je ne devienne maire*** *- Nous serons toujours plus vigilants sur le respect des règles d'urbanisme- Nous renforcerons les contraintes sur la publicité extérieure pour diminuer leur impact visuel - Et nous serons de plus en plus exigeants sur la qualité architecturale des bâtiments. Le projet de logements privés sur l'ancienne gendarmerie sera présenté avant l'été ; les appartements seront très beaux et démontrent l'attrait nouveau de notre ville pour des projets de très grande qualité. Parallèlement, la société nationale Domytis a repris le projet de résidences séniors à côté du jardin des petits prés. Leur projet sera présenté très prochainement. Les projets de rénovation urbaine sont également lancés. A Blanchard, les travaux de désamiantage du bâtiment place de l'horloge sont réalisés et la déconstruction de l'immeuble va pouvoir s'engager. Dans la foulée, les premiers logements seront réhabilités, les locataires concernés ayant formellement approuvé le projet.*

Aux Vaucrises, la réhabilitation des logements a pris du retard en raison d'un désaccord entre la Ville et Clésence sur l'ambition de ces rénovations ; ce désaccord est maintenant derrière nous et les rénovations vont pouvoir reprendre. Parallèlement, nous engagerons en 2022 la rénovation de l'avenue Otmus, conformément aux études et concertations réalisées l'an passé. Aux Chesneaux, Clésence prépare une rénovation ambitieuse de ses logements. Le projet, en cours d'élaboration, sera présenté en 2022. A La Vignotte, le bailleur social départemental OPAL a aussi accepté de rénover ses logements. Pour être cohérents avec la réhabilitation de U1, une étude urbaine sur tout le lieu de vie sera réalisée en 2022. Elle prendra en compte les logements, U1, sa connexion avec le coeur de ville, les possibilités d'aménagement du parc Saint-Joseph... ***En 2022, nous terminerons également l'étude sur le quartier de la gare côté Château-Thierry. Lors de l'étude, nous avons très vite compris que cette étude serait incomplète sans prendre en compte toute la zone gare, incluant les communes voisines. Nous avons demandé à l'agglomération de lancer une étude plus globale ; celle-ci est en cours****. Pour ma part, je suis persuadé que nous devons être à l'offensive sur la friche des coopérateurs de champagne à Etampes sur Marne. J'ai déjà proposé à l'Agglo que nous puissions adhérer à un établissement public foncier local pour porter financièrement ce projet. Cela n'a pas encore été accepté mais je continuerai à chercher à convaincre de la nécessité de cette adhésion. Les difficultés pour la construction du rond-point d'Etampes montrent la nécessité de se doter d'outils efficaces. ».*

Les Travaux *– « il y en aura encore en 2022. Réaliser des travaux n'est pas une obsession de notre part. C'est une nécessité pour rendre notre ville plus attractive et plus agréable. La Ville est aidée par le plan de relance de l'Etat. Mais pour répondre aux critères, il nous a fallu mettre en pause des projets de voirie si chers à Charles Dusek.*

Nous adopterons néanmoins un Plan d'accessibilité voirie pour les personnes à mobilité réduite et l'accompagnerons de premières réalisations. ***Les travaux des abords du Palais des Rencontres débuteront d'ici quelques semaines. Ils augmenteront la capacité de stationnement, favoriseront les mobilités, créeront des espaces sportifs réversibles****. L'Action Cœur de Ville se poursuivra et donne des résultats, notamment sur le commerce de proximité. Sous l'impulsion désormais d'Emmanuelle Leriche-Charpentier, nous observons une diminution de 60 % de commerces vacants depuis 3 ans.*

Le diagnostic archéologique place de l'Hôtel-de-Ville va reprendre et nous engagerons une réflexion avec les habitants sur le devenir de cette place. Car si nous la refaisons, ce n'est pas pour la recouvrir simplement d'un nouveau bitume. Le temple mémorial à proximité a fait l'objet d'une rénovation majeure en 2021 grâce à l'association des Amis des temples de Château-Thierry et de Monneaux ; je tiens à féliciter l'engagement sans faille de Madame et Monsieur Guttinger.

L'église Saint Crépin, propriété de la Ville, connaîtra également en 2022 le début de travaux importants ; après un diagnostic l'an passé, la maîtrise d'oeuvre a été lancée sous l'impulsion de Jean-Marc Pourcine, pour reprendre des travaux stoppés il y a près de 20 ans. Avec l'association Saint Crépin, nous préparerons les 500 ans de l'église, en 2023*. Les actions du budget participatif sont actuellement en cours de déploiement et apporteront des petits plus au quotidien. La construction du crématorium sera un service public supplémentaire pour les Sud-Axonais. Le fil conducteur des travaux est le développement durable si cher à Jérôme Haquet. - D'abord au travers de l'isolation des bâtiments. Comme cette année à l'école Juge Magnaud, comme demain au musée Jean de La Fontaine. - Avec l'installation de panneaux photovoltaïques, comme sur l'école Juge Magnaud. - Avec le déploiement massif de LED pour les éclairages publics qui sera accéléré à partir de 2022. - Avec de nouvelles pistes cyclables. - Avec la végétalisation des espaces publics. Je souhaite revenir sur le défrichement scandaleux au clos des vignes. Contrairement au silence de la Ville lorsque des milliers de m² avaient été défrichés au début des années 2010, nous avons signalé et condamné le dépassement de l'autorisation préfectorale dès que nous en avons eu connaissance. Nous n'avons pas cherché à étouffer l'affaire. Notre main n'a pas tremblé. La faute a été reconnue par le promoteur et je ne doute pas que l'Etat infligera une lourde amende. Le problème, c'est que l'amende n'ira pas à la Ville et nous avons donc demandé au promoteur de financer également un plan de compensation des arbres abattus. Ce projet sera bientôt présenté aux habitants du lieu de vie. Ailleurs, la Ville continuera la végétalisation des espaces publics. - En bords de Marne où les aménagements se poursuivent avec la plantation de plus de 20 arbres il y a quelques jours - Mais également avenue de la République, là où il en manque - Et nous étudions la possibilité de créer un petit bois au bout de l'île de la Vignotte. Mais la priorité, c'est la cohésion de notre nation. »*

L'heure des remerciements *– « Je n'ai pas de doute sur notre capacité collective à surmonter la crise. Ce qui m'inquiète le plus, c'est à quel point nos rapports sociaux ont été impactés. Concrètement, nous devons continuer de réaliser des choses ensemble. Continuer de s'engager dans les associations. Continuer de prendre part à la vie démocratique de notre pays. Continuer à partager des moments ensemble au stade, dans un gymnase, au cinéma, dans une salle de spectacle. Je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux qui donnent de leur temps pour les autres. Et c'est pourquoi nous tenions absolument avec Jacqueline Boulonnois à remettre les médailles de la Ville et, avec Nathalie Redouté, à remettre des prix à des associations pour leur engagement. Plus personnellement, je tiens à remercier tous les agents municipaux pour le travail réalisé. Merci aussi aux élus municipaux qui oeuvrent à mes côtés. Vous, les élus de la majorité, qui donnez un temps considérable pour le bien des Castels. Vous n'imaginez pas à quel point je suis heureux de travailler avec chacun de vous. Je salue également les conseillers de l'opposition. Nous savons dialoguer et vous ne faites pas partie de ces élus qui mettent tous leurs principes de côté pour l'emporter à n'importe quel prix.»*

Autre sujet, autre perspective - et ce n'est pas la moindre des indications données en cette soirée du 6 janvier - **Sébastien Eugène, en clôture de son intervention, a fait savoir qu'il serait candidat aux élections législatives prochaines...** *- Voir notre article en page 8 -* ● *DL*

LA FONTAINE BIO

11e anniversaire

La fête dure 1 semaine !

du 31 janvier au 5 février 2022

-10%* sur TOUT le magasin !

*hors promotions en cours et pains.

Vendredi 4 février
dégustation des Thés de la Pagode
avec votre animatrice Virginie !

ACCORD Bio
TOUS ENSEMBLE, TOUS UNIQUES

03 23 84 26 10

la-fontaine-bio@orange.fr

ZAC d'Essômes-sur-Marne - Avenue du Général De Gaulle

Le lundi : 14h/19h • Du mardi au vendredi 9h-12h30/14h-19h • Samedi : 9h/18h non-stop

Distinctions

La médaille d'honneur de la ville à une quinzaine de Castels et associations

Comme le veut la tradition, la cérémonie des vœux de la ville de Château-Thierry a été l'occasion de remettre un certain nombre de médailles d'honneur à des Castel(les)s méritant(e)s ainsi qu'a des associations locales.

C'est ainsi que lors de la soirée du 6 janvier au Palais des Rencontres ont été mises à l'honneur les personnalités suivantes : **Annie Reille**, présidente de la brillante Etoile Cycliste depuis 1988 ; **Odette Soudieux**, pour son engagement en matière d'éducation et de solidarité ; **Catherine Adriaenssens**, présidente du Judo Club castel qui se distingue aux plus hauts niveaux ; **Joëlle Sybille**, fondatrice et directrice de l'association Le Calicot ; **Véronica Hulot**, présidente de l'association Sud Aisne en Forme ; **Freddy Dussart**, professeur d'histoire au lycée St-Joseph dont les élèves se sont distingués pour la 6e fois au Concours national de la Résistance ; **Edith Delannoy**, présidente d'Alzheimer sud Aisne ; **Olivier Belin**, co-fondateur du festival Champagne & Vous ; **René Plateaux**, président du photo-club Arc-en-ciel et **Jean-Jacques Gaillard** pour les illuminations de sa maison durant les fêtes de fin d'année. Ont parallèlement été distinguées les associations suivantes : le photo club Arc en Ciel, Le Calicot, Château-Thierry Grybów, la Batucada Samb'a Bulles, les Randonneurs Pédestres du Sud de l'Aisne (ARPSA) et le Castel Handisport ● *DL*

Élections

Sébastien Eugène candidat aux législatives

Ainsi que nous l'indiquons dans nos autres colonnes - *voir le compte-rendu de la cérémonie de vœux* - **le maire de Château-Thierry, Sébastien Eugène, a officiellement annoncé qu'il sera candidat aux législatives de juin prochain dans la 5e circonscription de l'Aisne où il entend succéder à l'actuel député Jacques Krabal. Candidature qui, en réalité, pour les observateurs que nous sommes, n'a jamais fait de doute.**

Profitant de la cérémonie de vœux retransmise en direct sur internet pour le faire savoir publiquement, c'est en ces termes que le 1er magistrat castel s'est exprimé : « *Localement, je le sais, une question revient souvent me concernant, surtout depuis que le député de notre circonscription a répété, à de très nombreuses reprises, qu'il ne se représenterait pas – personne n'imagine qu'il puisse remettre en cause sa propre parole. J'ai longuement hésité à évoquer cela avec vous dès ce début d'année. Ne pas en parler, au moment où je dresse les perspectives de l'année 2022, serait hypocrite. Or, ce qui caractérise notre relation depuis que je suis maire, c'est bien la confiance, le discours franc et direct que j'ai toujours entretenu. Lorsque je dis quelque chose, je m'y tiens.* ***À la question : serai-je candidat en juin pour être député ? La réponse est oui.*** *Je crois sincèrement que je peux apporter autant de dynamisme au Sud de l'Aisne que j'en apporte à Château-Thierry.*

Rouge, blanc, bleu, le maire castel envisage d'enfiler son écharpe en mode député

Est-ce que je démarrerai tout de suite ma campagne électorale ? La réponse est non. Est-ce que je mets en pause les projets pour notre ville ? La réponse est non. ***Est-ce que je serais obligé de démissionner de mes fonctions de maire si je suis élu ? La réponse n'est pas encore assurée. Il existe aujourd'hui un consensus pour permettre à un député de rester maire d'une commune qui aurait moins d'un certain nombre d'habitants. Ce seuil n'est pas défini : sera-t-il de 1000 habitants ? De 10 000 ? De 20 000 ? Nul ne le sait.*** *Je m'exprimerai ultérieurement sur les raisons qui me poussent à être candidat. Chers Castels, cela fait maintenant 8 ans que j'ai le bonheur d'être élu de notre ville. D'abord comme adjoint aux finances. Et depuis 5 ans, en tant que maire. 8 ans déjà. Décidément, le temps passe vite... Nul ne sait ce qu'il adviendra ces prochains mois. Sachez que quoi qu'il arrive, je continuerai à œuvrer : Pour Château-Thierry ! Pour les Castels ! Pour le Sud de l'Aisne ! Pour les Sud-Axonais ! »* ● *DL*

Jusqu'au
11 mars
Pour mon auto
2 MOIS OFFERTS*
Je fais le plein
de garanties et d'économies !
*Offre soumise à conditions. Voir modalités en agence.
cmma
ASSURANCE
CHAMPENOISE DEPUIS 1774
Caisse mutuelle marnaise d'assurance
Agence de Château-Thierry : 2 avenue de Soissons - 03 23 84 20 91
cmma.fr
Siège social : 3 cours d'Ormesson CS 70216 - 51010 Châlons-en-Champagne cedex
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables contre l'incendie et autres risques - Entreprise régie par le code des assurances - SIRET 311 415 327 000 15

monsieur meuble
Jusqu'au 8 février
SOLDES
jusqu'à 70%
MOBALPA
Unique, comme vous.
depuis 70 ans
Meubles Rejac - Château-Thierry
* Offre valable du 12 janvier au 8 février 2022, sur articles signalés par étiquettes spéciales et dans la limite des stocks

Les vœux de Jacques Krabal

Pour la 4e année consécutive, pas seulement due à la crise sanitaire, le député Jacques Krabal a présenté ses vœux via une carte imprimée complétée d'un module vidéo.

C'est au cours de son désormais traditionnel petit déjeuner de presse que le député en a décrit toute la symbolique. L'élément central en étant le château de François 1er à Villers-Cotterêts en cours de réhabilitation et surtout la cité internationale de la langue française qui, en premier lieu, devrait y voir le jour. Un projet particulièrement cher à son cœur en tant que secrétaire général parlementaire de la Francophonie.

Une carte, un pin's et une étiquette de champagne

Au verso de la carte de vœux au fond bleu roi, figure la façade du château traduite en logo avec, cités un à un, les joyaux du patrimoine culturel, artistique, littéraire de notre territoire : Alexandre Dumas à Villers-Cotterêts, Racine à La Ferté-Milon, Jean de La Fontaine à Château-Thierry, Camille et Paul Claudel à Fère-en-Tardenois et Villeneuve-sur-Fère. Une évocation de nos artistes et écrivains à laquelle viennent s'ajouter les Paysages, Maisons et Caves de Champagne classés Patrimoine mondial de l'UNESCO ainsi que la très prisée forêt de Retz, ex-domaine royal, entre autres atouts touristiques ; Le tout sous le slogan : *"Un nouvel avenir pour le sud de l'Aisne"*. Au recto, Jacques Krabal, sa suppléante Jeanne Doyez-Roussel et ses trois assistants parlementaires présentent leurs vœux tandis que sont reprises les grandes dates relatives à l'édifice, au roi de France François 1er, à la décision du président de la République de réhabiliter le site et son histoire grâce - est-il précisé - à un *« investissement d'Etat de 180 M€ »*. Une étiquette de bouteilles de champagne destinées à ses collègues de l'Assemblée nationale ainsi qu'un pin's aux couleurs du projet font également partie de la panoplie 2022.

De l'usage du français au sein de l'Union Européenne

A propos de la langue française, interrogé quant à la place du français au sein de l'Union Européenne, - au moment où la France en prend la présidence - Jacques Krabal a tenu à rappeler qu'il s'agit là d'un de ses chevaux de bataille. *« Lors des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale* - a-t-il précisé - *j'ai interrogé le Secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie Jean-Baptiste Lemoyne en tant que Secrétaire général parlementaire de l'APF mais aussi en tant que député de l'Aisne, très engagé pour la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts. Ma question portait justement sur la problématique essentielle de l'usage du français et de la diversité culturelle, malmenés à Bruxelles depuis quinze ans. Comment accepter que le projet européen post-Brexit puisse continuer de s'écrire en anglais ? Comment admettre l'hégémonie d'une langue sur les 24 autres langues européennes ? Selon moi,* - devait-il ajouter - *la discrimination linguistique au sein de l'UE n'a que trop duré ! En ce 1er semestre 2022, la France préside en effet l'Union Européenne. Les attentes sont énormes : économie, social, santé, réchauffement climatique, migrations... Il ne faudra pas oublier l'enjeu stratégique de l'usage du français et de la diversité culturelle. Le Secrétaire d'État a d'ailleurs déclaré que la présidence française est une chance pour la francophonie. Je le pense aussi ! Je lui ai demandé dans l'hémicycle comment il comptait agir pour favoriser le français, le multilinguisme et respecter ainsi l'identité de chaque pays membre à travers sa langue. Je l'ai également incité à faire vivre cette citation d'Umberto Eco : "La langue de l'Europe c'est la traduction". Jean-Baptiste Lemoyne a pleinement souscrit à cette vision. Commanditaire d'un rapport d'experts avec Clément Beaune, il a insisté sur la nécessité d'établir des quotas linguistiques et de favoriser les langues vivantes en Europe. »* ● *DL*

ETAT CIVIL

DÉCÈS

DELAISTRE Claude
époux FOSSE, 30/12/2021, Coincy, 93 ans

DAUBIÉ Nicolle, Odette
veuve LECARPENTIER, 89 ans 13/01/2022, Château-Thierry

AGENDA

CHARLY-SUR-MARNE

Sortie par l'Association Charly Bienvenue *: 13 mars Théâtre des Nouveautés «Une situation délicate». Rens. et inscriptions 07 84 37 24 12 ou 03 23 82 00 28*

CHÂTEAU-THIERRY

Séance de la Société historique et archéologique *"Une œuvre de Barthélemy Tremblay (1568-1629) pour Château-Thierry : La statue du roi Henri IV", par Jluc Liez, docteur en histoire de l'art, à l'Auditorium de la médiathèque, 5 févr. à 14h15.*

Initiation à la langue des signes (LSF), *par l'ASMA, 3 et 17 février de 17h45 à 18h45, au 11 bis rue de Fère. Insc. : 06 76 10 37 91.*

Concert *au Palais des Rencontres, par l'ensemble instrumental de Château-Thierry, 30 janv. à 16h (œuvres de Telemann, Sarri Fr., Mancini, M. Haydn, Devienne, Scott Joplin). Entrée libre.*

Conférence *avec Vincent Lecomte, auteur de l'ouvrage "L'art contemporain à l'épreuve de l'animal" proposée dans le cadre de la résidence "Artiste à territoire" de Tina Merandon avec la ville de Château-Thierry, à l'auditorium de la médiathèque, 29 janv. à 14h30.*

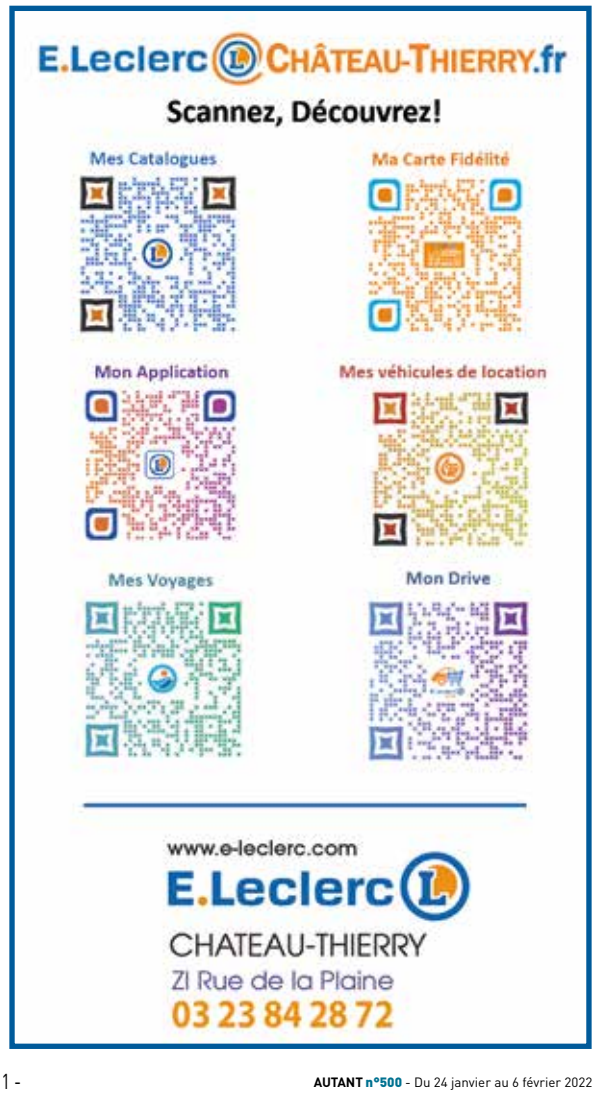

le 500e : numéro anniversaire

A l'origine

Faisant partie intégrante du paysage local depuis deux décennies AUTANT EN EMPORTE LA MARNE a été fondé en 2000 par le journaliste Daniel Lambert. Repris par Jacques Formel en 2007 le magazine se développe, change sa présentation et étoffe sa zone de diffusion. Initialement distribué sur Château-Thierry intra-muros, il s'étend rapidement sur toute la zone d'attraction historique de l'agglomération castelle, englobant l'intégralité de l'arrondissement mais aussi les secteurs nord Seine-et-Marne de La Ferté-sous-Jouarre et de la vallée du Petit Morin ainsi que l'ouest marnais avec Dormans et Montmirail

2000 — 2008 — 2012 — 2014 — 2019

Une présentation et une couverture qui ont évolué : police, couleurs, logo...

La rédaction

Couverture de l'actualité de la vie locale, culturelle, associative et sportive, interviews, infos pratiques, état-civil, programme des manifestations et évènements... les journalistes, correspondants et pigistes traitent l'information selon la ligne éditoriale du magazine

Le support de communication

Indépendant non subventionné, le magazine est financé à 100% par la publicité des annonceurs locaux fidèles, privés ou publics, présentant leurs produits, services, offres commerciales et manifestations au fil du temps. En accord avec la charte de l'annonceur, les briefs des publicités sont réalisés puis envoyés à la fabrication pour BAT (Bon À Tirer)

Entrez dans les coulissses du journal

La fabrication

La partie technique (montage des pages, articles, colonnes, pubs...) est assurée par notre partenaire *particulier*, **Glob'Art Communication** dirigé par Didier Dugand. Après réalisation du planning et une dernière relecture complète, la matrice du journal est envoyée par internet à l'imprimerie

L'impression

A la réception des fichiers et après validation, les équipes de l'imprimerie **Léonce Deprez**, située à Wancourt dans le Pas de Calais, l'intègrent au flux d'impression en direction des rotatives... Le magazine est livré dès le lendemain matin pour distribution

Au fil du temps...

L'équipe s'est développée. Journalistes, correspondants, pigistes, maquettistes et administratifs, ils ne sont pas moins d'une dizaine à œuvrer.

500 numéros c'est :

- **22 ans d'existence**
- environ 13 000 **pages** montées
- 11 000 **articles** écrits
- 17 000 **photos**
- 4 **logos**
- 5 **maquettes**
- plus de 500 **annonceurs**
- 1 **version numérique**
- et quelque 90 000 **lecteurs** et lectrices chaque quinzaine

La distribution

A la réception en son entrepôt de Crézancy, **Castel Diffusion** dispatche les 36 000 exemplaires sur les différentes tournées de ses distributeurs pour la diffusion en toutes boîtes à lettres.
Une petite partie alimentera les présentoirs des principaux lieux de passage (grands magasins, gares, services publics...)

Membres de l'équipe et partenaires

De gauche à droite : Maxime Formel, Rémy Salaün, Jacques Formel, Loucas Hérault, Daniel Lambert, Anabelle Carré, Michael Lebrun, Didier Dugand et Jean-Luc Verrier.

Un grand MERCI pour votre fidélité !

Nous n'oublions pas notre leitmotiv : sans vous annonceurs nous n'aurions pas de lecteurs ; sans vous lecteurs, nous n'aurions pas d'annonceurs !

Les services de l'État aux côtés des maires ruraux

Une trentaine de maires et élus de la 5e circonscription de l'Aisne avaient répondu à l'invitation du député le vendredi 10 décembre à Oulchy-le-Château pour un temps d'échange quant aux problématiques du moment, dispositions réglementaires, aides de l'Etat et projets pour le territoire.

C'est en présence de Dominique Moyse et Marie-Ange Layer, conseillers régionaux ainsi que Jeanne Doyez-Roussel et Patrice Lazaro, conseillers départementaux, que Joël Dubreuil, sous-préfet de l'arrondissement de Soissons, et Jacques Krabal ont pu répondre aux nombreuses questions des élus et assurer que les services de l'État sont mobilisés à leurs côtés.

Vaccination, entretien du patrimoine rural, réseau ferroviaire...

La réunion a commencé par un point sur l'épidémie de la Covid qui se poursuit, avec la problématique du déploiement des centres de vaccination et la difficulté de faire respecter le protocole sanitaire dans les écoles rurales. La question de la prise en charge financière des surcoûts pour les écoles étant posée. La création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), guichet unique qui a pour vocation à aider les communes et leur faciliter la tâche en mettant à leur disposition de l'ingénierie pour les aider à monter les dossiers techniques et financiers, a ensuite été abordée. Les élus ont souhaité connaître les coordonnées très attendues des services qu'ils pourront alors solliciter. Ils ont par ailleurs fait part de leurs questions sur le financement de l'entretien du patrimoine des communes : les églises mais aussi le "petit" patrimoine comme les lavoirs, les pigeonniers ou encore les monuments aux Morts. Le soutien appuyé à la rénovation de ce patrimoine devient une exigence pour notre territoire au regard du projet du château de Villers-Cotterêts. Les habitants et les visiteurs ne comprendraient pas que le château soit superbement rénové et que le patrimoine des communes alentour soit laissé à l'abandon ! De ce point de vue, les crédits existent et peuvent se cumuler entre ceux de l'État, de la Région, du Département et de la Fondation du patrimoine. Pour favoriser le développement culturel dans nos communes rurales, le député a présenté le Contrat Culture en Ruralité proposé par la DRAC aux communautés de communes. « *C'est une opportunité qu'il faut saisir. La culture ouverte à tous est une chance pour notre ruralité qui attire davantage les citadins* - a insisté Jacques Kabal tout en précisant : *Par ailleurs, comme je l'avais fait près des services de la DRAC, j'ai proposé aux communautés de communes de s'engager dans le Pacte linguistique proposé par le ministère de la Culture, signé par le Département et la Communauté de communes de Retz-en-Valois pour que tout le territoire s'engage dans la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme.* » L'occasion de rappeler que l'enveloppe de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) reste à un niveau élevé puisque l'Aisne fait partie des trois départements les mieux dotés.

Et qu'une attention particulière, suite à une analyse de subventions accordées, sera apportée aux communes rurales. A noter également que ces subventions participent aux entreprises et à l'économie locale. Autre sujet : le soutien aux bourgs centres notamment à travers le dispositif gouvernemental *"Petites villes de demain"* qui a retenu les candidatures de 6 communes dans la circonscription. D'autres auraient également mérité d'être soutenues. Le point sera fait sur les perspectives de développement pour les petites villes non-retenues : Oulchy-le-château par exemple. La mobilité ferroviaire fait également partie des sujets d'attention des élus avec des espoirs de réalisations concrètes : électrification de la ligne La Ferté-Milon/Lizy-sur-Ourcq/Meaux et la réouverture aux voyageurs de la ligne La Ferté-Milon/Neuilly-St-Front/Breny/Fère-en-Tardenois/Mont-Notre-Dame/Bazoches/Fismes/Reims. Je continue de me battre pour obtenir satisfaction sur ces dossiers. Il en est de même pour l'accessibilité de nos gares. M. le Maire de Breny a demandé à être associé à la réflexion. Sur la question des voies vertes et véloroutes, le gouvernement a augmenté les crédits qui ne sont pas assez mobilisés sur notre territoire. Nous devons développer des pistes cyclables à travers un maillage de notre territoire. Pour qu'il y ait des itinéraires de liaison avec la forêt de Retz et le château François 1er, la vallée de la Marne en passant par Fère en Tardenois (Claudel) jusqu'à La Ferté Milon et le canal de l'Ourcq. Avec la même démarche au bord du canal de l'Aisne. Il est nécessaire de monter des dossiers, surtout dans le cadre du plan de relance. Le député a également tenu à rappeler le financement dans le cadre du Ségur de la Santé des 40 millions d'euros pour l'hôpital de Château-Thierry et des 5 millions d'euros pour Soissons (où l'hôpital avait fait, il y a peu, l'objet d'un projet de modernisation).

Avec le renforcement de l'hôpital de Château-Thierry et de ses partenariats avec le CHU de Reims, c'est toute l'offre de soins du sud de l'Aisne qui s'en trouve améliorée et complétée devait préciser le parlementaire.Enfin, les élus ont regretté que le coût des études, obligatoires avant travaux, soit souvent trop élevé au regard du montant des travaux eux-mêmes. De même, nombreux sont ceux qui déplorent que l'entretien des rivières, des cours d'eau, des fossés soit délaissé à cause d'une réglementation trop contraignante. Cet état de fait peut parfois avoir de graves conséquences en accentuant des dommages en cas de fortes précipitations, comme cela a été le cas l'été dernier pour plusieurs communes de la circonscription. Jacques Krabal a affirmé que ce point important a bien été compris par le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin au cours de sa visite dans les communes sinistrées à la suite des intempéries. Des mesures de simplification sont à l'étude et devraient bientôt être annoncées. D'une manière générale, les maires ont réclamé plus de confiance et plus de bon sens ainsi que plus de sévérité envers les responsables de dépôts d'ordures sauvages, notamment en forêt ● *DL*

Prochain numéro le 7 février !

Pour annoncer vos manifestations, événements et rendez-vous prévus du 7 au 20 février, transmettez vos textes avant le 3 février à **redaction@autant.net**

LYCEE de CREZANCY
VOIE SCOLAIRE ET APPRENTISSAGE
Agriculture • Viticulture • Elevage • Nature • Commerce • Service aux personnes
RENTRÉE 2022
MATINÉE D'INFORMATION
Permanences Téléphoniques
SAMEDI 29 JANVIER de 9h à 13h
(d'autres dates sont à venir)
Une équipe à votre écoute !
Voie Scolaire
06 70 32 13 14
Apprentissage & Formations Adultes
06 87 26 61 97
Filières Professionnelles et Technologiques de la 2nd au BTS
MINI STAGES de janvier à mai
ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
2, Rue de l'Eglise
02650 CRÉZANCY
Tél.: +33(0)3 23 71 50 70
www.lycee-crezancy.com
Crezac.actu

Enseignement

Quand les professionnels viennent au lycée présenter leur métier

Le lycée Jean de La Fontaine, organise les "Rencontres du lundi" pour les classes de seconde. Tous les 15 jours, des professionnels viendront en classe pour présenter leur métier et échanger avec les élèves sur l'exercice de celui-ci et ses spécificités.

Huit groupes de 35 élèves seront constitués pour recevoir leurs invités avec la soif de découvrir les différentes professions, mieux envisager vers quel métier s'orienter et, le cas échéant, évoquer les formations. Le coup d'envoi de ces *"Rencontres du lundi"* a été donné la quinzaine dernière notamment par le colonel des pompiers, D. Willmotte, l'interprète de conférence J. Cathé et le responsable de grande distribution F. Dubois accueillis par Mme Sigha, professeure chargée du projet. Gageons que bien des vocations pourront naître de ces échanges directs particulièrement appréciés ● *DL*

AGENDA

***CHÂTEAU-THIERRY** suite*
***19e Festival du film historique et citoyen**. Thème du Concours National de la Résistance et de la Déportation "la fin de la guerre : les opérations, les répressions, les déportations et la fin du IIIème Reich (1944-1945)". Annulation des séances scolaires prévues en raison du Covid. Maintien des 2 séances publiques "Les oubliés" 31 janv. à 20h30 et "Josep", 3 févr. à 20h30, au cinéma-théâtre.*

***Semaine olympique et paralympique**, du 24 au 29 janv. **Olympiades**, une classe de chaque école participera au Palais des Sports à des ateliers. **Cédric Nankin**, athlète membre de l'équipe de France de rugby fauteuil et participant aux Jeux Paralympiques de Tokyo rendra visite aux enfants le 25 févr. après-midi. **Parcours de la Flamme Olympique**, d'école en école avec une fin de parcours le 29 janv. à 16h, place de l'Hôtel de Ville. **Journée sport handicap**, le 26 janv., coorganisée avec le CDOS de l'Aisne, gymnase Colchen de 10h-15h, réunissant 30 enfants issus du périscolaire et 20 d'établissements spécialisés avec la découverte de la carabine laser, de la boccia, du basket-ball, du badminton, du curling et du handball. **Samedi du commerce**, place à une animation ouverte à tous, découverte de la pratique de la carabine laser, le 29 janv. à partir de 15h, place de l'Hôtel de Ville, participation de **Vincent Fagnon** membre de l'équipe de France Paratir et athlète des Jeux Paralympiques de Tokyo.*

EMPLOI

URGENT

les Ets PUBLIER

RECRUTENT
pour leurs sites de
BLESMES / CHARLY-SUR-MARNE / DORMANS :

• Mécaniciens tracteurs qualifiés
• Mécaniciens moissonneuses/batteuses et matériels
• Mécaniciens viticoles
• Soudeur métallier *(pour construction matériel)*

Tous ces postes sont à pourvoir en CDI après période d'essai.
Salaire négociable suivant compétences

Adressez CV par mail : t.publier@wanadoo.fr

Prise de rendez-vous au 03 23 84 22 15 ou 06 72 21 63 51

Enseignement

Tout sur la réalisation d'une BD

Le jeudi 6 janvier, dans le cadre du Prix Révélation Bande Dessinée des lycéens Hauts-de-France, les élèves de 2MGATL du lycée Jean de La Fontaine encadrés par Mmes Hallier et Dutocq ont reçu le dessinateur Renaud Collard.

L'artiste a longuement évoqué sa passion pour le dessin en présentant les planches et les croquis réalisés avec talent et créativité pour ses récentes BD : *"Poil de carotte" "Amiens"* et autres *"Scènes de ménage"*... Dans la 1re partie de son intervention, Renaud Collard a détaillé les différentes étapes nécessaires à la réalisation d'une BD : écriture du scénario, découpage de l'histoire, recherche des personnages... Dans la seconde partie de l'échange, les élèves se sont exercés à la réalisation d'un story board ● *DL*

Musiques

Une programmation déchaînée !

***La Biscuiterie*, salle de musiques bien installée à Château-Thierry, a présenté son programme pour la nouvelle saison 2022. Un programme varié dans les styles et avec des artistes sélectionnés avec soin ! Après un mois de janvier calme, le début des "hostilités" se fera dès le début février.**

Samedi 5 février

Apéro-concert
SWING O'TOO / HIMA

Première partie assurée par le trio de jazz basé dans le sud de l'Aisne *Swing O'Too* qui viendra chatouiller nos oreilles !
Le duo *HIMA* suivra. David Auballe *(Souad Massi, Tété, Sergent Garcia,...)* et Julien Tekeyan *(Vianney, Féfé, Khaled,...)* s'imposent la vitalité d'un sur-le-champ permanent pour nous livrer une expression musicale organique, faite de risque et d'engagement.

Vendredi 11 février

NAWEL / CHRIS GARNEAU

Première partie avec la jeune *Nawel*, élève de la classe musiques actuelles du conservatoire, et son répertoire rêveur et coloré !
Américain francophile, Chris Garneau s'est fait connaître avec les bases d'une pop folk baroque, tout en sensibilité. Puis le musicien se tourne vers des instrumentations plus électriques, voire électroniques. C'est avec son dernier album, *The Kind*, enregistré dans une église-studio, qu'il se révèle et se découvre dans toute son inimité, avec l'approche plus minimaliste et instinctive de ses débuts.

Samedi 5 mars

ILLUSTRE / AUSGANG (CASEY)

La rappeuse *ILLUSTRE* se déplace avec une aisance déconcertante sur la fine ligne de crête entre poésie et engagement. Portée par un élan inaltérable, riche d'un regard neuf, elle avance à grande vitesse et s'attache à transmettre cette énergie débordante. Après deux albums solos uniques en leur genre, de multiples collaborations, des échappées théâtrales ou à l'affiche de "Viril", *Ausgang* Casey revient à ses premiers amours rap/rock. Le groupe dépouille tout, un concentré de rage, d'humour noir, de sons lourds, mais aussi électro méchamment rafraîchissants.

Dimanche 20 mars

SUN / INFECTED RAIN / DAGOBA

SUN a créé la "brutal pop", qui mêle pop mainstream et rock metal. Mélodies catchy, univers visuel coloré, growls et double pédale, la brutal-pop pourrait être l'enfant de ABBA et de SLAYER. Armé de cris féroces, de riffs lourds et de rythmes martelés, *INFECTED RAIN* mélange les influences et réussit avec brio à se hisser parmi les grands noms de la scène metal actuelle. Après 2 EP et 4 albums plus tard, la fougue reste intacte, l'énergie dévorante.
Depuis 2003 et son premier album éponyme, *DAGOBA* se hisse fièrement parmi les représentants chevronnés du metal hexagonal. Des influences du power-metal US des années 90 *(Pantera, Fear Factory, Machine Head)*, *DAGOBA* ne s'enferme pas dans un style, au contraire, le groupe nourrit son metal furieux et surpuissant de dynamiques plus ambitieuses encore.

Samedi 26 mars

10th RECORDS / La Couronne

Les axonnais de *10th Records* forment une équipe de compositeurs et ingénieurs du son avec 4 artistes talentueux. Des beatmakers et musiciens qui performent en studio et en live en proposant des sons mixés entrainant.
Fruit d'ateliers d'écriture menés par l'artiste JP Manova, le collectif *La Couronne* est né à Château-Thierry. Polarisé autour de plusieurs jeunes castels, le projet défend une identité artistique forte et décomplexée, au service d'un univers provincial 100% assumé. Ici le verbe est saisissant, le flow vivant et l'expérience véritable. A découvrir !

Samedi 9 avril

MELBA / BARCELLA

MELBA entre sur scène comme sur un ring : présence irradiante, magnétique. Si son langage a souvent été empreint de combats, elle sait aujourd'hui allier l'ombre à la lumière pour défendre ses chansons avec une énergie contagieuse. Sa pop en français mêle avec modernité sonorités organiques et productions électroniques ; inspirée par des artistes telles que Camélia Jordana ou Rosalía.
Artiste atypique et solaire, poète moderne ruisselant d'eau vive et d'audace, *Barcella* "conte" parmi les virtuoses les plus inventifs de sa génération.
Comédien des mots, musicien des notes, artisan moderne, poète 2.0. Il aime jouer avec les mots, les faire danser et triturer la langue dans ses aspérités.
Il est de ceux qui prouvent que la chanson française est tout sauf poussiéreuse. Nourri autant des cultures urbaines que de la chanson, il manie aussi bien l'art du slam que celui de la poésie ● *MF*

Suite du programme de la saison dans un prochain numéro

agglo de la région de Château-Thierry

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DE L'AGGLO

VENDREDI 4 FÉVRIER 2022 À 20H30

Le Fabuleux Voyage de la fée Mélodie

RÉSERVATIONS :
Site web : **billetterie.carct.fr**
Par téléphone : **03 65 81 04 00**
Sur place, le soir du spectacle
Tarif plein : **14 €**
Tarif réduit* : **12 €**
Tarif moins de 12 ans : **8 €**

*moins de 20 ans, étudiants, partenaires et groupes de plus de 10 personnes

SPECTACLE MUSICAL

PROGRAMMATION **2022**

Espace Culturel **Raymond COMMUN** • Place Gaston et Georges Brigot • **Brasles**

Art & Fenêtres
En toute confiance.

JUSQU'AU 31 JANVIER
-15%
SUR TOUTE LA GAMME(*)

LA CONFIANCE, ÇA FAIT CHAUD AU CŒUR

(*) Remise non cumulable, valable jusqu'au 31/01/2022 inclus, uniquement sur la fourniture des produits, hors pose et hors chantiers neufs.
Voir détails et conditions en magasin ou sur artetfenetres.com

FENÊTRES | VOLETS | PORTES | PORTAILS | FENÊTRES DE TOIT
ISOLATION | VERANDAS | STORES BANNES | GARDE-CORPS | PORTES DE GARAGE

TECNI'BAIE
Votre spécialiste depuis 25 ans sur le sud de l'Aisne, la Marne et le nord Seine et Marne
infos@tecnibaie.fr
somfy ALARME DOMOTIQUE
Wizeo fermetures

RD1003 (ex RN3) (à côté de *Meubles Tranchant*)
02400 Blesmes
Tél. 03 51 57 01 00

36 avenue F. Roosevelt
77260 La Ferté S/s Jouarre
Tél. 01 72 96 03 00

Prochain numéro le 7 février !

Pour annoncer vos manifestations, événements et rendez-vous prévus du 7 au 20 février, transmettez vos textes avant le 3 février à **redaction@autant.net**

À votre service...

...tous les jours !

AGENDA

FERE-EN-TARDENOIS

Balade buissonnière *au pays de Camille Claudel, 29 janv. 10h/13h, un dimanche sensoriel/mois. En cas de mauvais temps, rdv à l'atelier d'écologie corporelle. Rens. asso.eclore@gmail.com Réserv. obligatoire : 06 30 13 97 56.*

LAON

Portes ouvertes "spécial Post-Bac" *par le centre de formation CCI Aisne Formation, 29 janv. de 10h à 13h, au 3 rue des Minimes. Infos www.formation.aisne.cci.fr*

MONTMIRAIL (51)

Programme des randonnées *du Club des Randonneurs Montmiraillais : 29 janv., Fontenelle (02), 8 et 12 km env., rdv 13h30 gare routière ou 14h place de l'église. Infos 06 19 70 43 65 ou zazane.747@hotmail.fr*

Conférence "Massage ayurvédique" *médecine traditionnelle indienne, par Aurélie Jourdain, 4 févr. à 20h30, à l'ELC. Entrée libre.*

CINÉMAS

CHÂTEAU-THIERRY

Cinéma-Théâtre *- Infos : www.cine-chateau.fr/*

LA FERTE-MILON

Cinéma Jean Racine
Rens. 03 23 96 77 42

MONTMIRAIL (51)

Cinéma Le Don Camillo
30 rue de la Molotte *- Infos : www.cineode.fr/le-don-camillo*

SCP Me COURT & Me CROZAT-VASSEUR
Notaires associés
Notaire
15, place Aristide Briand
02130 FERE EN TARDENOIS
Tél. **03.23.82.28.25**
Ligne directe service immobilier : 07.55.62.85.53

MONT-SAINT-PÈRE (02400)
Spacieuse **maison ancienne** offrant de beaux volumes : le rez de chaussée est composé d'une entrée, d'une agréable pièce de vie avec poutres et tomettes anciennes, d'une cuisine moderne meublée et équipée; Le premier étage offre 3 chambres (dont 1 avec salle d'eau privative), un bureau et une salle de bains. Le second étage est composé de deux chambres, d'une pièce à finir d'aménager(possibilité d'y prévoir une salle de bains), grenier. Cave, garage et petit jardin clos. Classe énergie : 170 C GES : 38 / Es.
PRIX : 244 000 €
(Honoraires charge vendeur)

BEUVARDES (02130)
Décoration soignée pour ce **pavillon indépendant** composé au rez-de-chaussée d'une agréable pièce de vie avec cuisine ouverte aménagée, une chambre, une pièce à usage de dressing, une salle d'eau avec WC. Le premier étage est composé d'une jolie pièce palière desservant deux chambres. Terrasse et agréable terrain clos. Classe énergie : 211 D GES : 6 / B.
PRIX : 220 000 €
(Honoraires charge vendeur)

ARCY-SAINTE-RESTITUE (02130)
Dans charmant village, **terrain à bâtir** plat de 751 m²
PRIX : 34 000 €
(Honoraires charge vendeur)

Mes COINTIN-TARATUTA, DENOUAL-BURGHER, JAMA et DRIGUET
Notaires associés. 1, rue du Château - BP 21
51700 DORMANS
Tél. 03 26 58 21 09
Notaire
Fax : 03 26 58 20 17 - Ligne directe : 03 26 58 68 30

REF. : 938406 - PROCHE PASSY-SUR-MARNE
38a 98ca de vigne libre en 11/2028 (cépage : Meunier) Il s'agit d'un métayage au 1/3 nature.
Prix : 352 100 €

Ref. : 916801 - À 2 min de DORMANS
Très beau pavillon, lumineux, offrant au rdc : entrée, cuisine équipée ouverte sur salon/séjour, 2 chambres, salle de douche et w-c. Au 1er étage : palier desservant 4 chambres, dressing et salle d'eau avec w-c. Sous-sol entièrement aménagé et carrelé, grande pièce avec cuisine d'été, buanderie, salon et cave. Cour et jardin.
Prix : 196 000 €

REF. : 372099 - PROCHE MAREUIL LE PORT
Terrain à bâtir viabilisé de 1231 m², plat et clôturé.
Prix : 43 000 €

REF. : 938385 - A 10 min de JAULGONNE
Un terrain à bâtir d'une superficie de 1259 m².
Prix : 59 700 €

REF. : 938417 - NESLE LE REPONS
37 ares 30 centiares de vignes louées au quart nature jusqu'en 11 /2024.
Prix : 360 400 €

REF. : 938302 - A CONDE EN BRIE
Un pavillon d'habitation édifié sur un terrain d'environ 550 m², comprenant au rdc : entrée, cuisine, salon séjour, 3 chambres, salle de bains et w-c. A l'étage : palier, 2 chambres, salle d'eau avec w-c. Jardin.
Prix : 131 250 €

Autant en emporte la Marne

Magazine bimensuel gratuit d'informations locales
édité par : Les Éditions d'AUTANT
SARL au capital de 18000 euros
2 bis, place de Gerbrois - 02400 CHÂTEAU-THIERRY
RCS Soissons 495 234 874

Directeur de la publication : Jacques Formel

Contact
09 81 73 62 15
ou
contact@autant.net

Rédaction :
Agence de presse Lambert Multimédia, AUTANT avec le concours de ses correspondants.

Direction Artistique et composition : Didier Dugand, Glob'Art Communication : contact@globartcom.com

Impression : Rectiligne 06 31 66 72 41

Distribution boîtes à lettres et présentoirs : Castel Diffusion - Autant.
Dépot légal à parution - ISSN 1631-1310
Tirage : 36 000 exemplaires.

L'annonceur est censé disposer des droits de reproduction des documents confiés. Toute reproduction, même partielle, sans autorisation écrite de l'éditeur est interdite.

Prochain numéro :
7 février 2022
Associations, municipalités, clubs...
Envoyez vos textes par mail à :
redaction@autant.net
avant le mercredi soir qui précède la parution

CANDAT immobilier

MAISONS - APPARTEMENTS - TERRAINS

Retrouvez-nous sur notre site internet : **www.candat-immobilier.fr**

LOCATIONS

Réf : 21.123
ETAMPES-SUR-MARNE
Appartement au 1er étage comprenant entrée avec placard, 1 chambre avec balcon, cuisine meublée, wc, salle de bain, séjour, 1 chambre. Cave. Disponible de suite.
• **Loyer : 490 €**
- Charges : 110 €
- Honoraires de location : 490 €

Réf : 21.141
CHATEAU-THIERRY
Centre-ville, appartement de 64 m² comprend entrée, wc, salle d'eau, séjour/salon avec coin cuisine meublée & équipée, 2 chambres. Cave et grenier.
• **Loyer : 540 €**
- Charges : 30 €
- Honoraires de location : 405 € -

Réf : 21.002
CHATEAU-THIERRY
A 2 pas du centre, appartement comprenant cuisine équipée, 3 chambres dont 1 avec cellier, salon, salle à manger, wc/lave-mains, salle de bain+ douche. Disponible début mars.
• **Loyer : 760 €**
- Charges : 100 €
- Honoraires de location : 570 €

Réf : 22.165
Limitrophe CHÂTEAU-THIERRY
Maison entièrement rénovée avec au rdc : entrée desservant une belle cuisine aménagée, un séjour, wc et débarras. A l'étage : 3 chambres, salle d'eau, débarras. Disponible de suite.
• **Loyer : 850 €**
- Honoraires de location : 637,50 €

Réf : 21.070
CHATEAU-THIERRY
Commerces et écoles à pied, pavillon de plain-pied à rafraichir, comprend entrée avec placard desservant séjour/salon avec cheminée, 2 chambres, salle d'eau. Grenier aménageable. Garage attenant. Terrain de 946 m²
Prix : 169.000 € *(honoraires charge vendeur)*

Réf : 21.130
Limitrophe CHATEAU-THIERRY
Charmante maison d'habitation comprenant entrée sur vaste séjour de 36 m², cuisine, WC, bureau et une chambre en demi niveau. A l'étage une grande pièce palière à office de chambre, une salle de bain et une chambre. Grenier au-dessus. Belle dépendance avec garage. l'ensemble sur 1163 m². Amélioration à prévoir.
Prix : 169.000 € *(honoraires charge vendeur)*

Réf : 21.155
A 10 mn de CHÂTEAU-THIERRY
Commodités sur place, maison comprenant au rdc entrée sur une cour fermée, séjour, cuisine, wc. A l'étage : une chambre et une salle d'eau.
Prix : 69.000 € *(honoraires charge vendeur)*

Réf : 21.119
Plein centre de CHÂTEAU-THIERRY
Belle maison bourgeoise offrant au rdc un hall d'entrée avec carreaux de ciment, un bureau, cabinet de toilette, cuisine meublée & équipée, grande pièce de vie traversante avec cheminée, placard. 1er étage : 1 chambre avec dressing et douche communicante avec la salle de bain, couloir avec placard, buanderie, wc, 2 autres chambres dont 1 avec cheminée. Au 2e étage : un appartement de 3 pièces et grand grenier aménageable. Terrasse. Petit bassin, cabanon, dépendance, 2e petite maison de type F2 (possibilité de louer ou idéal profession libérale). Sous-sol total. CC gaz de ville. L'ensemble sur un terrain clos arboré et pelousé de 860 m².
Prix : 440.000 € *(honoraires charge vendeur)*

Réf : 22.160
Aux portes de CHÂTEAU-THIERRY
Proche de la gare, une maison comprenant entrée, séjour double, wc, cuisine avec chaudière (CC gaz de ville), salle d'eau, 2 garages. A l'étage : un palier desservant 4 chambres et une salle de bain. Un jardin et une cour devant.
Prix : 178.000 € *(honoraires charge vendeur)*

Réf : 21.105
CHATEAU-THIERRY Centre
Maison bourgeoise de 150 m², comprenant au rdc : grande entrée, salon parqueté, salle à manger, cuisine aménagée & équipée, salle d'eau et wc. 1er étage : suite parentale avec dressing et salle de bain + douche attenante, 2e chambre avec placard, pièce rangements. 2e étage : pièce palière desservant 2 chambres avec mezzanine. Cave avec atelier, buanderie et chaufferie. Chauffage central gaz de ville. Terrasse, petite dépendance et jardin clos. L'ensemble sur 337 m² de terrain. Proximité des écoles, commerces et gare à pied.
Prix : 239.000 € *(honoraires charge vendeur)*

11, rue du Général de Gaulle - 02400 Château-Thierry - **Tél 03 23 83 19 89 -** contact@candat-immobilier.fr

EN 2022, NOS ÉQUIPES ENCORE PLUS PROCHES DE VOUS POUR VOTRE BIEN

VENTES IMMOBILIÈRES • GESTION LOCATIVE • LOCATION
VENTES DE FONDS DE COMMERCES ET MURS COMMERCIAUX • FONCIER

SUIVEZ-NOUS SUR : @Orpileleux Orpi Agence Leleux

DÉCOUVREZ TOUTES NOS ANNONCES SUR : ORPI.COM